



## GAGNEZ EN COMPÉTENCES !

Artisans,  
commerçants,  
dirigeants d'entreprise,  
salariés

...

### Se former à la comptabilité et au social est bénéfique pour votre entreprise !

- 1 Être opérationnel selon vos besoins
- 2 Prise en charge par votre organisme de formation
- 3 Être autonome et conseillé
- 4 Transfert de compétences performant



### Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Je mets **beaucoup de temps** à saisir ma comptabilité et ne sais jamais dans quels comptes passer les écritures.
- > Actif, passif débit, crédit, TVA, rapprochement bancaire, comptes fournisseurs ou clients, **comment s'y retrouver ?**
- > Et pour les **bulletins de paie**, c'est encore plus compliqué. Où dois-je chercher les informations sur les taux applicables et le formalisme de présentation ?
- > J'ai décidé de dédier un salarié à l'administration comptable et sociale, comment **harmoniser les méthodes** entre mon entreprise et mon cabinet ?

*Nous avons des solutions à vous proposer !*



Formation administration comptable  
et sociale : sollicitez-nous !

## Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Un accompagnement par un pédagogue spécialisé
- 2 Une formation sur mesure
- 3 Un suivi personnalisé et adapté
- 4 Modalités de co-production ajustées



## NOTRE OFFRE DE SERVICES



Une **formation personnalisée** de 1 à 4 jours

Théorie et mise en pratique

**Prix sur devis** selon prestations

*Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance*



[www.sfa-audit.eu](http://www.sfa-audit.eu)  
[experts@sfa-audit.fr](mailto:experts@sfa-audit.fr)

Adhérent



Membre



1  
7 Rue des Corroyeurs  
67200 **Strasbourg**  
03 88 30 12 21

3  
1 Place de la République  
67260 **Sarre-Union**  
03 88 00 12 83

2  
4A Rue du Général Leclerc  
67210 **Obernai**  
03 88 47 62 62

4  
9 Rue de la Gare  
67700 **Saverne**  
03 88 02 85 60

